

**SELECTION INTER-DEPARTEMENTS PROVENCE-ALPES  
U12, BENJAMINS, MINIMES**

**31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2018  
GOLF D'AIX EN PROVENCE**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les départements 04, 05, 13 et 84 dans les catégories Minimés (nés en 2002 et 2003), Benjamins (nés en 2004 et 2005) et U12 ayant validé le drapeau de d'argent (nés en 2006 et après).

Le champ de joueurs sera limité à 102 joueurs (toutes catégories confondues) et seront retenus dans l'ordre des index dans chaque catégorie d'âge.

**Conditions particulières** : Voir règlement du Championnat de France des Jeunes (VM Fédéral 2018).

**FORME DE JEU**

Strokeplay : 36 trous / 18 trous par jour.

Marques de départs : Les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2018).

Pour chaque catégorie, départs du 1<sup>er</sup> jour dans l'ordre croissant des index par catégorie et ceux du 2<sup>ème</sup> jour dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Epreuve comptant pour le Mérite National Jeunes.

**CLASSEMENT**

Classement en Brut.

Les qualifications pour la phase régionale ne sont ouvertes que pour les catégories Benjamins et U12. Les minimés peuvent participer à l'épreuve interdépartementale, elle ne sera toutefois pas qualificative pour la phase régionale. Les joueurs étrangers sélectionnés par leur CD pourront participer mais ne seront pas autorisés à jouer la Finale Inter-Régionale (FIR).

38 joueurs à qualifier + 3 WC Ligue par interdépartement.

**U12F : 7    U12G : 14    BF : 5    BG : 12**

En cas d'ex-aequo pour les dernières places qualificatives : classement RMS.

**ENGAGEMENTS**

Chaque joueur devra s'inscrire et envoyer les droits d'inscription de 45€ à son Comité Départemental **avant le vendredi 16 mars 2018.**

Les Comités Départementaux devront inscrire leurs joueurs sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org> **avant le dimanche 18 mars 2018.**

La liste définitive sera éditée dès le lundi matin par la Ligue et envoyée aux différents Comités pour validation.

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription du championnat départemental. Le droit de jeu fédéral n'est pas nécessaire pour cette épreuve.

**ARBITRES - OEC**

Arbitre - Directeur du Tournoi : Denise MOYA

Arbitre : Françoise GATTY

OEC : Raymond MASALA